



# Crésus Banking

## **8 - Les canaux de communication (EBICS, API)**

8.1 - Ajouter un canal EBICS

8.2 - Ajouter un canal API (PostFinance)

8.3 - Réglages du canal de communication

8.4 - Activer le transfert de fichiers via le canal de communication

8.5 - Utiliser le canal de communication

## 8 - Les canaux de communication (EBICS, API)

Par défaut, les fichiers **pain** et **camt** échangés entre l'utilisateur de Crésus et son institut financier doivent être transmis manuellement via le portail bancaire. Cela implique de se connecter à son **e-banking** pour télécharger les fichiers **camt** mis à disposition ou pour téléverser les fichiers **pain** générés par Crésus Facturation.

Ces manipulations répétitives peuvent s'avérer fastidieuses.

Pour simplifier ces échanges et automatiser les transferts, Crésus Banking permet d'ajouter un **Canal de communication**.

Grâce à cette fonctionnalité, le logiciel récupère et dépose directement les fichiers concernés, sans intervention manuelle.

Crésus prend en charge deux types de canaux de communication :

- **EBICS** (Electronic Banking Internet Communication Standard),
- **API** (Application Programming Interface), principalement pour PostFinance.

Ces canaux sont disponibles auprès de nombreux instituts financiers suisses. Retrouvez-en la liste régulièrement mise à jour [ici](#).

## 8.1 - Ajouter un canal EBICS



Pour obtenir un accès **EBICS**, vous devez contacter directement votre banque, qui vous fournira un contrat à signer et à lui retourner.

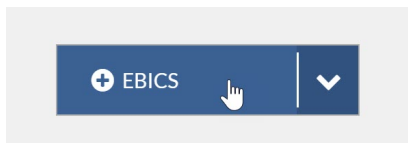
Une fois cette étape complétée, la banque vous enverra vos identifiants d'accès :

- **ID client** (ou numéro de contrat)
- **ID utilisateur** (User ID)

Ce n'est qu'après avoir reçu ces informations que vous pourrez ajouter votre canal de communication **EBICS** dans **Crésus Banking**.

Pour ce faire :

- cliquez sur l'icône  en regard du compte bancaire concerné;
- cliquez sur l'icône  à droite de la ligne *Canaux de communication*;
- dans le dialogue *Type de canal*, cliquez sur le bouton *EBICS* :



- saisissez vos identifiants *ID client* et *ID utilisateur* transmis par votre banque et sélectionnez *Production* dans la rubrique *Plateforme* :



Compte bancaire ▶ Type de canal ▶ Identifiants

Création de l'accès EBICS  
**Identifiants**

\* ID client (partenaire)  ⓘ

\* ID utilisateur  ⓘ

ID d'hôte CSEBICS

Plateforme  ▼

\* Champs obligatoires

- cliquez sur *Suivant*;
- saisissez les différentes *Informations du titulaire* demandées, puis cliquez sur *Suivant*;
- saisissez un **mot de passe** (note : si vous oubliez ce mot de passe, toute la procédure devra être recommencée), puis cliquez sur *Envoyer la demande à la banque*;
- un dialogue s'ouvre, vous proposant de générer les *lettres d'initialisation (INI)* : cliquez sur le bouton *Créer les lettres* :

Création des lettres d'initialisation (INI) ✕

Création de l'accès EBICS

### Création des lettres d'initialisation (INI)

La requête d'initialisation de l'accès EBICS a été envoyée à votre banque.

Afin de compléter le processus, veuillez créer les lettres d'initialisation (INI), les imprimer, signer et envoyer à votre banque.

[➤ CRÉER LETTRES](#)





Une fois que votre banque a reçu les lettres, elle pourra activer l'accès EBICS.  
NB: le processus d'activation peut durer plusieurs jours.

[➤ SUIVANT](#)

- choisissez un emplacement dans votre ordinateur et cliquez sur *Enregistrer*;
- cliquez sur *Suivant*;
- votre canal de communication EBICS s'affiche alors dans Cresus Banking, il est indiqué qu'il se trouve *En attente d'activation* :



le texte *En attente d'activation* disparaissent :



Canaux de communication			
ID client (partenaire)	CR500134	EBICS	 
ID utilisateur		Credit Suisse (Schweiz) AG	

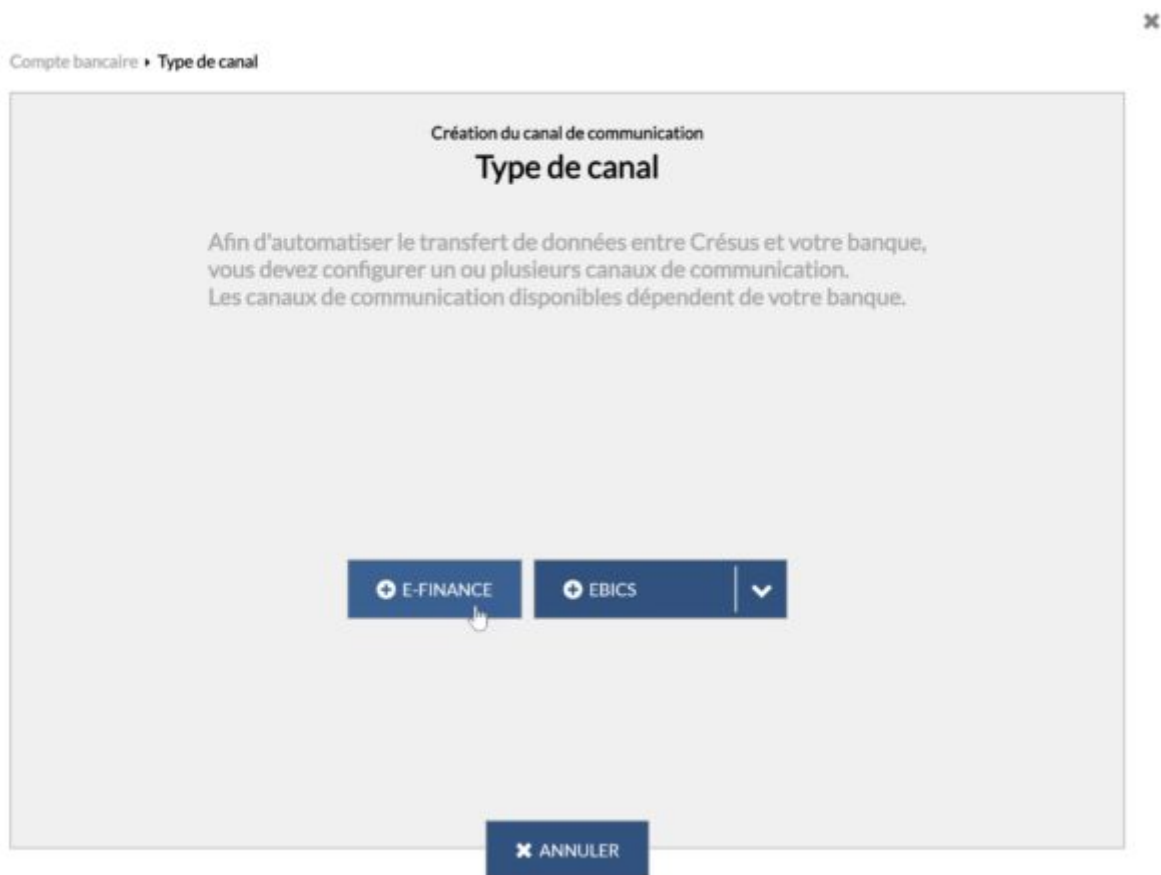
Votre canal EBICS est désormais prêt à être utilisé.



## 8.2 - Ajouter un canal API (PostFinance)

Si vous utilisez un compte PostFinance :

- cliquez sur l'icône  en regard du compte PostFinance enregistré;
- cliquez sur l'icône  à droite de la ligne *Canaux de communication*;
- dans le dialogue *Type de canal*, cliquez sur le bouton *E-FINANCE* :



- ensuite, saisissez simplement vos identifiants **e-finance** habituels, les mêmes que vous utilisez en vous connectant au portail en ligne :

**+ PostFinance**

## Login

Numéro e-finance / nom d'utilisateur ⓘ

Mot de passe

Mot de passe oublié? >

Si disponible

Identification de l'utilisateur ⓘ

Suivant

Compte bancaire ▶ Type de canal ▶ Identifiants




Création du canal E-Finance  
**Identifiants**

\* N° e-finance / Nom d'utilisateur  Le champ est obligatoire

ID utilisateur

Procédure de login  ▼



← PRÉCÉDENT
📄 CRÉER

\* Champs obligatoires

- cliquez sur *Créer*.

Le canal API est immédiatement créé, et votre **mot de passe e-transfert** vous sera demandé lors du transfert de fichiers.

## 8.3 - Réglages du canal de communication

Cliquez sur l'icône *Réglages* à droite de la ligne du canal enregistré :

Canaux de communication			+
ID client (partenaire)	CR500134	EBICS	
ID utilisateur	██████████	Credit Suisse (Schweiz) AG	

Là, sélectionnez l'option qui vous convient dans la rubrique *À la fin du transfert* :

x

### Réglages généraux

Réglages communs à tous les comptes bancaires

Fichier
Comptes bancaires
Réconciliation bancaire
Canaux de communication

À la fin d'un transfert	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> <span>Se déconnecter immédiatement</span> <span style="float: right;">▼</span> </div>	
Canaux de communication	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> <span>Se déconnecter immédiatement</span> </div>	
ID client (partenaire)	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> <span>Garder la session active pendant 20 minutes</span> </div>	
ID utilisateur	██████████	

Par défaut, si vous enchaînez plusieurs opérations, par exemple 1) envoyer un ordre de paiement; 2) récupérer les mouvements de compte, puis; 3) télécharger les confirmations d'exécution, Crésus vous demandera de saisir vos identifiants EBICS (ou API) pour chacune d'elle.

Afin d'éviter d'avoir à entrer vos données de connexion à chaque étape, vous pouvez choisir de garder le canal de communication actif pendant **20 minutes** à la suite d'un transfert.

Les quatre icônes proposées permettent les actions suivantes (note : les deux dernières icônes ne sont accessibles qu'en mode complet) :



- Éditer : le dialogue qui s'ouvre vous permet de modifier le *Statut* de votre

canal entre les modes *Actif* et *Non actif* :



Édition de l'accès EBICS

Édition de l'accès EBICS

ID client (partenaire) CRS00134

ID utilisateur CRS00134

Statut Actif

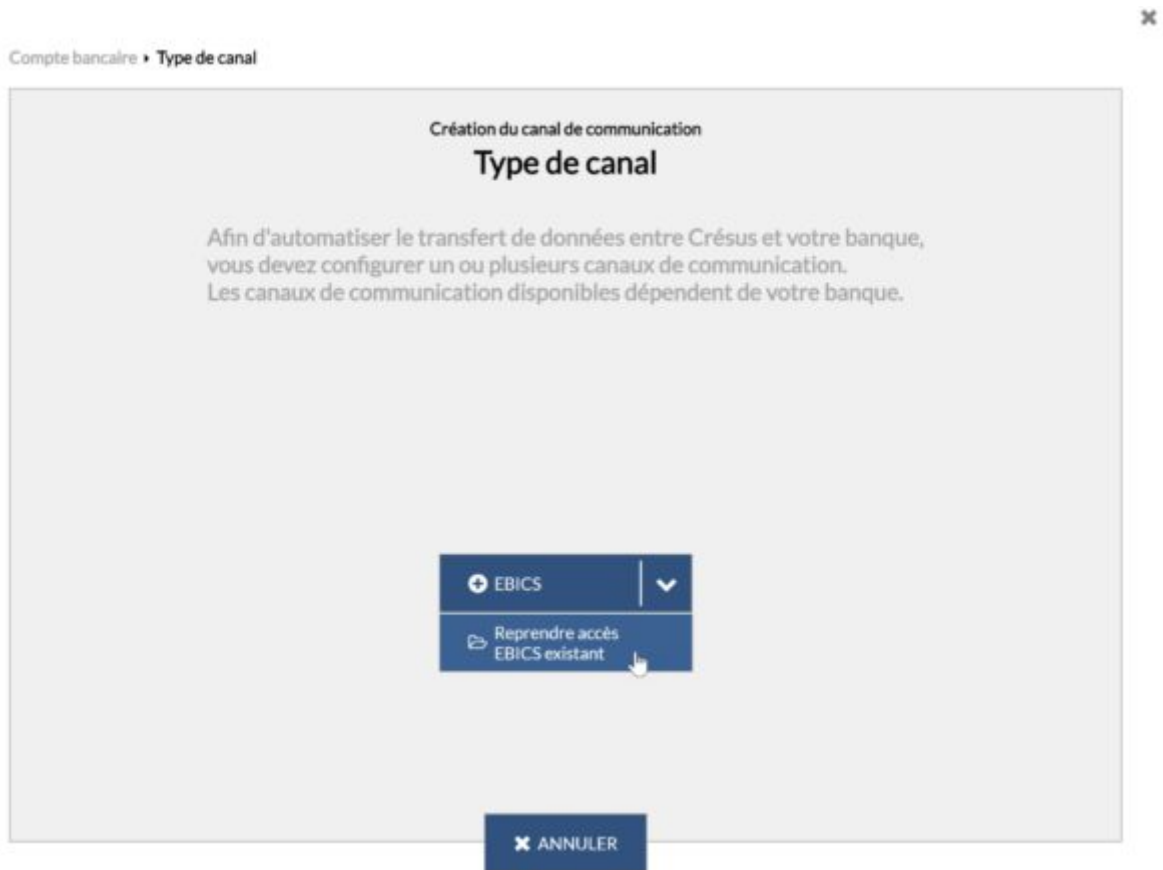
Actif

Non actif

ANNULER ENREGISTRER

Le mode *Non actif* empêche simplement l'utilisation de ce canal de façon temporaire et sans conséquence, il suffira de remettre le *Statut* en mode *Actif* pour le réactiver sans autre procédure.

- Exporter : ce bouton permet d'**enregistrer** votre accès EBICS sur votre ordinateur afin de pouvoir l'importer depuis un autre fichier Banking. Pour ce faire, il vous suffira, au moment où s'ouvrira le dialogue de *Création d'un nouveau canal de communication*, de sélectionner l'option *Reprendre accès EBICS existant* et de sélectionner le **fichier EBICS** en question :



- Désactiver l'accès auprès de la banque : en désactivant l'accès EBICS auprès de votre banque, vous rendez ce canal inutilisable pour tous les comptes et pour tous les fichiers. Cet accès sera entièrement supprimé et toute la procédure sera à recommencer pour le réactiver :

## Confirmation

Voulez-vous désactiver le contrat auprès de la banque ?

Il sera définitivement supprimé et aucun compte IBAN ne pourra l'utiliser à l'avenir.

- Supprimer : cette action supprime le **certificat EBICS** associé au fichier Facturation

/Banking en question, mais pas celui lié à la banque. Dès lors, un autre fichier Cresus utilisant ce même accès pourra continuer à s'en servir.

## 8.4 - Activer le transfert de fichiers via le canal de communication

Une fois votre canal EBICS ou API activé, il vous faut encore le sélectionner comme moyen de transmission de fichiers par défaut.

Rendez-vous dans les *Réglages du compte bancaire > Transfert de fichiers*.

Dans le dialogue qui s'ouvre :

- À la rubrique *Transmission des ordres de paiement* (fichiers pain.001), sélectionnez *Transmettre via le Canal [XXX]* :

Compte bancaire • Réglages • Transfert de fichiers

Configuration du compte bancaire Crédit suisse

### Transfert de fichiers

Transmission des ordres de paiement	Non défini (enregistrer les fichiers de paiement su...   v
Réception des statuts des paiements	Non défini (enregistrer les fichiers de paiement sur cet ordi nateur)
Réception des encaissements	Enregistrer les fichiers de paiement sur cet ordinateur
Réception des extraits de compte	Transmettre via le canal CR500134 (CR500134)
Réception des PDFs	Non défini (ne pas télécharger)   v



- Aux trois rubriques suivantes, sélectionnez *Télécharger via la Canal [XXX]*.
- De façon générale, nous vous recommandons de laisser la rubrique *Réception des PDFs* sur *Non défini (ne pas télécharger)*, la plupart des canaux de communication n'étant pas configurés pour la réception de ce format de fichier.

Si vous utilisez un fichier Banking indépendant de Cresus Facturation, seule la rubrique *Réception des extraits de compte* est proposée (**camt.053**) : sélectionnez *Télécharger via la Canal [XXX]*.

- Cliquez sur *Enregistrer*.

## 8.5 - Utiliser le canal de communication

Enfin, une fois le canal de communication activé et les transferts des différents fichiers paramétrés, les échanges de fichiers **pain/camt** se feront automatiquement :

- les fichiers **pain.001** seront envoyés directement à votre institut bancaire lorsque vous cliquerez sur *Transmettre* (il n'y aura pas de fichiers à enregistrer puis à transmettre manuellement);
- les fichiers **camt.053/054** seront directement intégrés à votre fichier Banking lorsque vous cliquerez sur *Importer*.